

TOUS DES PANTINS ?

#ÇA N'VA NIN!



REFUSONS L'EXTENSION DES FLEXI-JOBS

Ensemble pour une Wallonie ambitieuse et solidaire



www.lacsc.be

NOS REVENDICATIONS

- Le contrat à durée indéterminée et l'emploi statutaire doivent rester la norme;
- La flexibilité doit être négociée et ne peut pas être imposée unilatéralement par les employeurs;
- Il faut que la sécurité et la santé des travailleurs-euses soient préservées surtout si leur emploi est considéré comme pénible;
- Les conditions de travail et de rémunération dans les secteurs employant en toute grande majorité des femmes doivent être revalorisées pour atteindre l'égalité salariale;
- Chaque jeune travailleur-euse doit bénéficier d'un revenu au moins égal au revenu minimum garanti;
- Les aides à l'emploi ne doivent être attribuées que si le demandeur d'emploi a la possibilité de s'insérer de façon durable dans l'entreprise;
- Des cotisations sociales doivent être prélevées sur les «flexi-salaires» pour financer la sécurité sociale;
- Il faut généraliser une réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire, sans perte de revenu et sans préjudice pour la sécurité sociale afin de créer des emplois durables.

REFUSONS L'EXTENSION DES FLEXI-JOBS



Ensemble pour une Wallonie ambitieuse et solidaire



www.lacsc.be